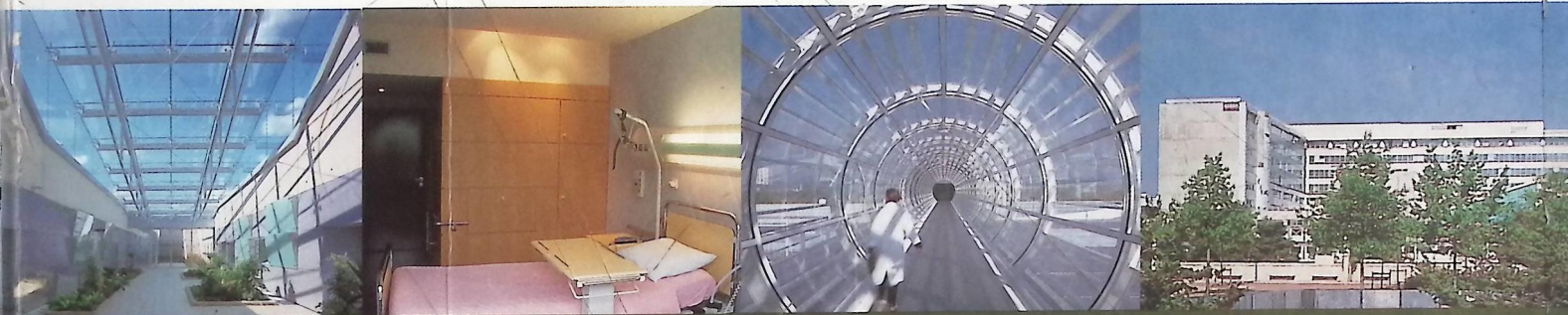


Catherine Femand

les hôpitaux et les cliniques

architectures de la santé



naissance de l'hôpital contemporain

planification et programmation

concevoir l'espace hospitalier

exemples de réalisations

aspects réglementaires

EDITIONS
LE MONITEUR

de leurs connaissances et de leurs critiques. Je les en remercie :

Christian Béréhouc, directeur de SCIC-Développement santé, Jocelyne Berhend, architecte, Jacques Gobillard, programmiste, directeur d'Hospiconseil, Philippe Picard, architecte programmiste à l'AP-HP, Pierre Riboulet, architecte, Sofi Wallbaum-Marty, architecte à Sogelerg Ingénierie.

Je remercie, pour le temps qu'ils m'ont consacré et les documents qu'ils ont mis à ma disposition, l'ensemble des architectes cités dans cet ouvrage, leurs collaborateurs, ainsi que tous les autres professionnels que j'ai pu rencontrer, et en particulier :

Jean-Pierre Coll, ingénieur hospitalier à la Direction des hôpitaux (ministère de la Santé), docteur Jean-Yves Guedj, directeur général de Sanesco, Jean-Claude Tourne, programmiste à SCIC-Développement santé, docteur Michel Troadec, médecin hygiéniste au CHI de Fréjus, Christian Plazy, de la direction du CHI de Fréjus, M. Tortuyaux, ancien directeur de l'Union des mutuelles d'Ille-et-Vilaine, R.-M. Puech, directeur développement santé du groupe Serete. Au sein du groupe OTH Bâtiments : Éric Desplanches, directeur du département santé, Jean-Pierre Gilles, ancien chef de projet, David Young, responsable du service fluides.

À l'Assistance publique - Hôpitaux de Paris (AP-HP) : Réginald Allouche, directeur de la DESI jusqu'à fin 1997, le professeur Bismuth, directeur du centre hépato-biliaire de Villejuif, Jean Issassa, ancien programmiste, Philippe Faucart, conducteur d'opérations, Philippe Gantet, architecte programmiste, Philippe Sudreau, directeur d'hôpital, Jean-Paul Têtard, directeur de l'hôpital Avicenne à Bobigny.

Un grand merci à Jean-Philippe Pfertzel pour sa patience et ses précieux conseils, ainsi qu'à Julia et Raphaël.

Merci enfin à Ève Jouannais pour la qualité de son travail éditorial.

Photographies de couverture, de gauche à droite : maternité Antoine-Bécère, Institut mutualiste Monsouris, hôpital de Mantes-la-Jolie, hôpital européen Georges-Pompidou.

Édition déléguée : Ève Jouannais

Maquette : Gilbert Bornat

© Groupe Moniteur
(Éditions Le Moniteur), Paris, 1999

Tous droits réservés.

ISBN : 2. 281. 19107. 9

Attention au « photocopillage »

Nous alertons nos lecteurs sur la menace que représente, pour l'avenir de l'écrit, le développement massif du « photocopillage ».

Le Code de la propriété intellectuelle interdit expressément la photocopie à usage collectif sans autorisation des ayants droit. Or, cette pratique s'est développée dans de nombreux cabinets, entreprises, administrations, organisations professionnelles et établissements d'enseignement, provoquant une baisse des achats de livres, de revues et de magazines.

En tant qu'éditeur, nous vous mettons en garde pour que cessent de telles pratiques.

Aux termes de l'article L. 122-4 du Code de la propriété intellectuelle, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite ».

L'article L. 122-5 2° et 3° a) du même code n'autorise que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage du copiste et non destinées à une utilisation collective » et les « analyses et courtes citations » dans un but d'exemple et d'illustration, « sous réserve que soient indiqués clairement le nom de l'auteur et la source ».

Toute représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, ne respectant pas la législation en vigueur, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

Toutefois, l'autorisation d'effectuer des reproductions à finalité non commerciale par reprographie (photocopie, télécopie, copie papier réalisée par tout moyen) peut être obtenue auprès du Centre français d'exploitation du droit de copie, 20 rue des Grands-Augustins, 75006 Paris.

SOMMAIRE

Table des matières	6
Avant-propos	11

PREMIÈRE PARTIE

De l'hôpital moderne à l'hôpital contemporain	14
Formation de l'institution.....	16
L'hôpital centre de soins	30

DEUXIÈME PARTIE

Planification et programmation	48
Les grands axes de la planification.....	50
Outils, acteurs et méthodes	54
Répartition et liaison des secteurs.....	58
Hygiène et gestion de l'espace.....	68

TROISIÈME PARTIE

Concevoir l'espace hospitalier	78
Les objectifs de la conception	80
Les formes architecturales contemporaines.....	88
L'hospitalisation.....	112

QUATRIÈME PARTIE

20 réalisations exemplaires	130
Hôpitaux neufs	132
Pôles autonomes	150
Restructurations-extensions	188
Établissements privés	220

CINQUIÈME PARTIE

Aspects réglementaires	252
Le cadre juridique du système hospitalier.....	254
Éléments de la réglementation relative à la conception et à la réalisation.....	259
Textes officiels.....	263

SIXIÈME PARTIE

Annexes	278
----------------------	-----